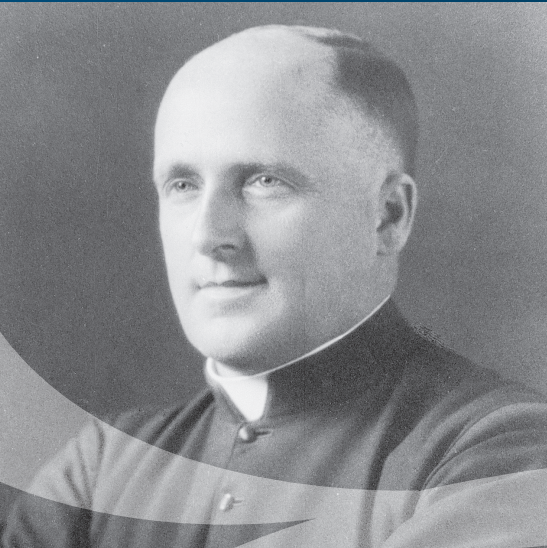




LES PRIX DU QUÉBEC
culture • science

2016

MISE en
CANDIDATURE



LE PRIX ALBERT-TESSIER

Le prix Albert-Tessier est la plus haute distinction accordée à une personne pour l'ensemble de son œuvre et de sa carrière dans le domaine du cinéma.

La scénarisation / l'interprétation / la composition musicale / la réalisation / la production / les techniques cinématographiques.

Les récompenses remises sont constituées d'une bourse non imposable de 30 000\$, d'une médaille en argent et d'un parchemin. De plus, le gouvernement du Québec rend hommage aux lauréats et lauréates lors d'une cérémonie qui a lieu à l'automne.

CONDITIONS

On ne peut se porter soi-même candidat ou candidate à un Prix du Québec. Des personnes, des groupes ou des organismes peuvent proposer une candidature si elle satisfait aux conditions ci-dessous. **Il s'agit de constituer un dossier et de le faire parvenir au secrétariat des Prix du Québec culturels.**

Règles d'admissibilité:

- il faut **avoir la citoyenneté canadienne** et vivre ou avoir vécu au Québec;
- on ne peut être en même temps membre du jury d'un des Prix du Québec et candidat à ce prix;
- **on ne peut recevoir deux fois le même prix**, mais on peut en recevoir plus d'un, que ce soit la même année ou à des années différentes;
- un prix **ne peut être partagé entre plusieurs personnes**, à moins qu'il ne couronne une réalisation commune;
- un prix **ne peut être attribué à titre posthume**: la personne dont la candidature est proposée doit être vivante au moment où le jury se réunit pour étudier les dossiers.

SÉLECTION

Pour chacun des Prix du Québec culturels, les candidatures sont évaluées par un jury distinct formé de trois à cinq personnes, qui sont des personnes représentatives des disciplines reconnues pour le prix visé.

CALENDRIER

1^{er} avril 2016 / Fin de la période de mise en candidature

Mai-juin 2016 / Séances plénières des jurys

Automne 2016 / Cérémonie de remise des Prix du Québec

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature, **format lettre (8,5 x 11 po)**, doit contenir les pièces suivantes :

1. Lettre de présentation

La lettre de présentation constitue le document de référence sur lequel se penche le jury lors des délibérations. L'argumentaire devrait être développé en fonction de chacun des critères, avec une insistance sur les qualités et les réalisations de la personne candidate. À titre indicatif, chaque thème pourrait compter environ 500 mots.

La lettre doit présenter de façon claire et précise les raisons pour lesquelles la candidature proposée est pertinente pour l'obtention d'un Prix du Québec. Elle doit comprendre la signature et les coordonnées complètes en incluant une adresse de courrier électronique, de la personne qui soumet le dossier de candidature. Les critères d'évaluation sont les suivants :

- la continuité dans sa carrière
- le rayonnement de sa carrière ou de son œuvre
- le caractère novateur et l'envergure de ses réalisations
- l'apport de la personne candidate à la vie culturelle québécoise ;

2. Curriculum vitæ

Le C.V. présente le parcours professionnel de la personne candidate de façon détaillée mais pas nécessairement exhaustive. Ce qui compte pour les membres du jury, c'est davantage la nomenclature des éléments significatifs de sa carrière; en d'autres termes, les éléments qui leur permettront de saisir l'ampleur, la durée, la notoriété et l'influence des réalisations de la personne candidate dans son domaine propre. Il ne faut pas oublier d'inscrire les prix ou les reconnaissances qui lui ont été décernés.

Attention, ni les adresses postale et électronique ni le numéro de téléphone de la personne candidate ne doivent figurer dans le *curriculum vitæ*. **Ces renseignements confidentiels doivent être inscrits sur une feuille à part;**

3. Filmographie complète

La filmographie complète doit présenter toutes les réalisations de la personne candidate, de façon synthétique et sous forme de liste ;

4. Dossier de presse

Le dossier de presse ne doit pas être trop volumineux. À titre indicatif, **vingt pages suffisent**. Il faut faire des choix en fonction de l'importance et du contenu des articles. On évitera notamment de fournir des copies d'un même article repris par plusieurs médias.

Documents complémentaires

Il est possible d'ajouter certains documents au dossier de candidature, par exemple des lettres d'appui. Les lettres d'appui devraient être adressées à la secrétaire des Prix du Québec culturels et signées par des pairs ou des personnes en mesure de témoigner des aspects significatifs de l'œuvre et de la carrière de la personne candidate. **Le choix des signataires est important.** Il est préférable d'avoir des signataires de divers milieux plutôt que d'avoir plusieurs signataires d'une même institution. Chaque lettre devrait apporter un éclairage particulier sur la candidature. Le signataire ajoute sa crédibilité à l'appréciation qu'il présente dans sa lettre. Les lettres d'appui doivent comporter une adresse de courrier électronique. On peut présenter **un maximum** de cinq lettres d'appui. Les documents complémentaires doivent idéalement être transmis sur support numérique.

Une pièce facultative peut être acceptée après le délai prescrit, à condition que la secrétaire des Prix du Québec culturels en soit prévenue.

Les dossiers de candidature doivent être transmis via le site Internet des [Prix du Québec](#) au plus tard **le vendredi 1^{er} avril 2016**. Les fichiers trop lourds pour un envoi électronique doivent être transmis à la secrétaire des Prix du Québec culturels, à l'adresse figurant ci-dessous.

Secrétariat des Prix du Québec culturels
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Bloc B, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 5G5

Pour information :

Nathalie Gélinas
Secrétaire des Prix du Québec culturels
Téléphone : 418 380-2363, poste 7049
prixduquebec@mcc.gouv.qc.ca